

STUDIOCINEMA, BASTIA - SAMEDI 2 DECEMBRE 2023

SALLE/ADRESSE :	Bastia
PARTICIPANTS :	participants dans la salle
DÉBUT > FIN :	10h à 11h

Commission particulière du débat public (CNDP) :

M.	Étienne BALLAN	CPDP
Mme	Dominique DE LAUZIERES	CPDP
M.	Sébastien FOURMY	CPDP

Intervenants :

M.	Pierre-Ange GIUDICELLI	Co-fondateur de l'association Mare Vivu
M.	Gérard ROMITI	Ancien président du Comité national des pêches
M.	Antoine ORSINI	Hydrobiologiste et Maître de conférences
Mme	Marion BRICHET	MICO
M.	Christian NOVELLA	Direction collégiale d'U Levante

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

M. Étienne BALLAN, Commission particulière du débat public

Avant de commencer le débat, c'est donc Dominique de Lauzières, membre de notre Commission particulière du débat public, qui va animer la discussion. Nous aurions souhaité demander à Messieurs ORSINI et GIUDICELLI de venir ici, si vous en êtes d'accord, car vous étiez intervenants dans le film.

Si cela vous convient, nous allons tout simplement laisser la parole à la salle pour à la fois réagir au film, à ce qui vous en a semblé intéressant, puis interroger les deux intervenants, disons même les deux acteurs très actifs dans ce domaine, et puis peut-être essayer d'en tirer les conséquences sur ce qui vous semble important de transmettre dans le cadre du débat public à l'État et aux acteurs de la mer en général, même si ce n'est pas facile à chaud. Nous avons également dans la salle les représentants de l'État. Ils pourront éventuellement réagir sur certaines questions.

Je vous laisse la parole. Dominique, je te laisse animer la discussion.

M. Vincent ROZIER-MERON, étudiant M1 GILVhA — Université de Corte

Pensez-vous que les mairies devraient assumer la charge du traitement des déchets ? Elles le font déjà, mais par rapport aux déchets qui partent en mer, devraient-elles avoir un peu plus de responsabilités, plutôt que d'axer sur les séances participatives ?

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

C'est déjà le cas, et c'est même un système assez injuste. Je prends l'exemple du Cap, là d'où je viens, quand nous faisons nos collectes de déchets, nous le faisons avec une vocation scientifique, nous y allons pour collecter des données, comprendre ce qui s'échoue sur notre littoral. Sans surprise, ce sont surtout les plastiques à usage unique. Cela nous permet d'avoir un argumentaire contre ces plastiques-là. Mais de fait, nous collectons aussi des déchets. Ces déchets vont être enlevés, comme nous l'avons vu dans le film, par les services communaux, les agents de collecte. Et donc, ces déchets, qui, bien souvent, ne viennent pas forcément de notre littoral, mais qui viennent aussi des bassins versants italiens, croates, grecs, etc., la Méditerranée est un circuit fermé avec des courants qui brassent ces déchets, donc aujourd'hui, la situation est que les déchets que nous collectons sur notre littoral, ceux qui payent pour l'enlèvement de ces déchets, ce sont les habitants des communes littorales du Cap Corse, de Balagne, du sud de la Corse, etc. Actuellement, nous avons donc un système assez injuste parce que ce coût de la pollution qui s'échoue sur nos côtes, il est assumé par la population des communes, et parfois des petites communes, qui ont très peu de moyens. Je sais qu'en Italie, par exemple, ils n'ont pas le même système. Ils ont une loi, la loi Salva Mare, où ils ont partagé le coût de la collecte des déchets qui se trouvent en mer et qui sont collectés sur le littoral, avec une taxe partagée par toute la population.

Attention, cela ne veut pas dire que les Corses ne génèrent pas de déchets, mais comme nous sommes quand même un territoire assez peu peuplé et peu industrialisé, avec des villes de faible taille, nous recevons plus que ce que nous mettons dans le milieu, ce que nous produisons. Il suffit de voir aujourd'hui, quand il y a du vent, baladez-vous à Bastia, vous verrez si nous ne mettons pas de déchets dans la mer...

Mme Marine BITALY, étudiant M1 GILVhA — Université de Corte

Je voulais savoir, pour ce qui est des filets de pêche remontés, ce que vous en faites. Je sais que sur la Côte bleue, nous ne pouvions pas les mettre en décharge.

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

Je pourrais presque passer la parole à Gérard.

M. Gérard ROMITI, Ancien président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins

À cet égard, nous avons trois possibilités. Premièrement, récupérer ce qu'on appelle les filets aveugles. L'image parle d'elle-même. Le filet qui a été enlevé, la dernière image que nous voyons, ce sont toutes les madrépores, les gorgones qui sont arrachées avec ce filet qui ne tue plus. Les compressions ont fait en sorte qu'il fallait le laisser là où il était. Là, ce sont les pêcheurs qui parlent. Après, comme l'a dit l'intervenant, le pêcheur n'aime pas perdre ses filets. Donc le Comité national des pêches, et le Comité régional ont pris des initiatives. La plus simple, cela fait 10 ans que nous y travaillons : les filets qui s'autodétruisent au bout d'un an, au fond de l'eau. Avec le comité régional, nous avons réussi il y a une semaine, nous avons mis en place la récupération de tous les filets récupérés par les pêcheurs, ou qui

sont désarmés. C'est-à-dire que lorsqu'un pêcheur change le matériel de pêche au bout de deux ou trois ans, il est porté dans le bac de la communauté d'agglomération où il était. Et après, c'est pour la Corse, souvent à **Viggianello** ou ailleurs sur le continent, peut-être à Montpellier.

Voici donc les propositions qui sont très claires, les filets, au niveau national français, sont récupérés, y compris ceux qui sont sortis de l'eau, mais c'est très dangereux, comme le disait le plongeur, il faut faire très attention et il faut des moyens lourds. Une étude a été faite. Mais surtout, les filets sont recyclés en espadrilles, en différentes méthodes de recyclage. Si bien sûr l'espadrille est jetée dans la rivière, elle va redescendre encore à la mer, donc c'est le cercle vicieux.

Donc pour retirer les filets aveugles, les filets perdus, il faut qu'ils soient signalés par le pêcheur aux autorités locales ou nationales qui, elles, vont dans les semaines qui suivent les retirer avec des engins, avec des plongeurs qualifiés. Si vous vous prenez au fond de l'eau dans un filet, vous êtes morts noyés. Cela demande un investissement des services de l'État, régionaux, et aussi des bénévoles, bien sûr.

Mme Dominique DE LAUZIERES, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, Monsieur. J'ai une question pour vous, ces filets qui s'autodétruisent, ils sont fabriqués en quoi ? Je suppose qu'ils ne sont pas en plastique.

M. Gérard ROMITI, Ancien président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins

Les filets, nous sommes en train de les travailler. À l'époque, avant l'invention du nylon, parce qu'il faudrait remonter aux fabricants de pétrole. Nous avons des filets en coton. Dans les années 60, les filets en nylon sont venus. Vous savez que l'homme invente toujours le fil à couper le beurre... il a donc fait défiler en nylon qui était imputrescible. Donc les filets, je ne peux pas vous dévoiler la conception à la conjoncture, mais ils vont se dégrader. Le pêcheur, il faut aussi qu'il y ait une retombée économique. Il faut que le filet de pêche soit solide. Il y a donc tout un travail.

Mme Dominique DE LAUZIERES, Commission particulière du débat public

Monsieur ORSINI, vous vouliez ajouter quelque chose ?

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Je voudrais apporter un éclairage, d'abord sur la ou les solutions. Même si nos amis écologistes se battent tous les jours et prennent quelques tonnes, la solution aujourd'hui, c'est de ne plus produire d'emballages, de déchets. C'est le déchet à la source, c'est une évidence. Il faut donc se battre aussi sur ce point-là, y compris auprès de nos élus, mon ami Gérard, tu fais partie des élus toujours éminents, il n'est pas seulement pêcheur, ou bientôt retraité pêcheur... Plus sérieusement, c'est la solution qu'il faut préconiser quand nous allons voir un élu, ce n'est pas de lui dire : « donnez-nous les moyens de payer 300 plongeurs, un gros bateau, des grands Big Bag et compagnie », c'est de dire : « réduisons la source ». Vous le savez, il suffit d'aller faire ses courses pour le voir.

Je présente toujours ma schizophrénie, je suis d'abord scientifique, mais je suis aussi un peu élu en charge des déchets. J'ai envie de pleurer tous les jours, pas quand je vais au labo, au contraire, ça me réjouit, mais sur les déchets, nous ne sommes pas bons, nous trions mal. Dès qu'on parle de tri, cela veut dire qu'il faut trier quelque chose. Moi, je rêve de ne plus avoir tous ces déchets. Je n'ai pas loin de 70 ans, et j'ai connu quand nous allions avec le broc prendre du lait, ou une bouteille, et nous ramenions la bouteille en verre. Il n'y avait pas du plastique à jeter. Nous avions des galettes dans des petits sachets en papier. Maintenant, chaque galette a son plastique, il faut les protéger des enfants...

La deuxième remarque moins importante, et cela a été évoqué, je l'ai montré dans un film de Jérôme Caroline ESPLA, ce qu'apportent les rivières. C'est quelque chose de monstrueux. Monstrueux, y compris dans de petites rivières anodines, où on se dit qu'il n'y a pas de plastique. Il a suffi de mettre, nous l'avons fait ensemble il n'y a pas longtemps, un filet à plancton et de regarder au bout de quelques heures ce que l'on a comme plastique. Nous avions fait cela en aval de Ponte Leccia, ce n'est pas la mégapole. Il y a également souvent eu des décharges près des cours d'eau, dès qu'il y a eu des crues catastrophiques, cela a emporté les décharges. Nous avons vu, c'est pour cela que tu avais fait cette action là-bas, la végétation riveraine, tout ce plastique que nous voyons, ça faisait peur. Dans l'eau, c'est pareil.

Je dis toujours que je n'ai pas peur des grosses choses, j'ai toujours peur des petites choses. Dans la biologie, je n'ai pas peur d'un éléphant, je peux accélérer pour ne pas me faire écraser. Par contre, j'ai peur des virus, des bactéries, des parasites. Pour les plastiques, je n'ai pas peur du gros plastique que je vois. On peut toujours l'enlever. Mais les nanoplastiques... Aujourd'hui, on entend dire : « Les petits bouts de plastique ne passent pas la barrière intestinale des poissons, donc il n'y en a pas dans les muscles, dans les filets que l'on mange. » C'est faux. Aujourd'hui, nous en mangeons.

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

Pour revenir à la rivière, parce que je ne comprends rien à la mer, même si je lis beaucoup, je ne suis pas biologiste marin, je suis hydrobiologiste, la bouteille en plastique que vous jetez dans un cours d'eau, elle va être rapidement broyée. Une rivière, c'est une machine à broyer. Donc quand elle est au fond de la mer, même à 1000 mètres, il est possible de faire une opération et de tout enlever. Moi, quand il y a une bouteille en plastique au bord de la rivière, c'est la plus dangereuse. Elle va arriver à la mer, mais pas entière. On ne pourra plus l'enlever.

Sur la Méditerranée, il y a des publications entre 2000 tonnes et 200 000 tonnes par an, amenées par les cours d'eau.

Mme Dominique DE LAUZIERES, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Mme Léa FERRANDI, professeur de mathématiques

Bonjour, je voudrais juste aborder deux exemples qui rejoignent ce que vous abordiez sur la production de plastique, le fait qu'il faut produire moins, en Corse particulièrement. Un exemple qui me frappe à chaque fois, quasiment n'importe où où nous commandons un sirop, il nous est apporté dans une petite bouteille en plastique, et ce dans n'importe quel bar. Sur le continent, cela n'existe quasiment pas. C'est vraiment frappant ici. La première chose, c'est qui faut-il donc sensibiliser ? Est-ce que c'est le consommateur ? Est-ce que c'est le restaurant, le bar ? Ne faudrait-il pas prendre des mesures, comme cela a pu être fait avec les pailles en plastique ? Aujourd'hui, les pailles en plastique sont interdites.

La deuxième chose, une pollution a été catastrophique dans les dernières années, les biomédias, notamment sur la Marana, sur la plage de l'Arinella, il y en avait partout. Nous en avons un peu entendu parler la presse, sur le fait que cela venait des stations d'épuration. On les voit sur les plages, donc forcément, les gens en parlent et se demandent d'où viennent ces plastiques. Des mesures ont-elles été prises ? Quelles ont pu être les sanctions sur les stations d'épuration ? Je ne pense pas qu'il leur a été demandé de venir ramasser les biomédias sur la plage. Quelles sont donc les mesures prises lors de telles catastrophes ? Merci.

M. Étienne BALLAN, Commission particulière du débat public

Peut-être expliquer ce que sont ces biomédias en deux mots.

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

Avec tes deux questions, tu as ouvert la boîte de pandore. Je vais peut-être commencer par le sujet le plus simple, les biomédias. Il y a eu, d'ailleurs, un sujet paru pour refaire un point d'actualité sur le sujet. Effectivement, cela commence à dater, la pollution qui avait eu lieu à Bastia à cause d'un défaut de conception de la station de Bastia sud, qui avait relâché entre 2,5 et 5 millions de biomédias directement dans le milieu qui se sont échoués sur toute la lagune de la Marana et dans le Cap.

Les biomédias, ce sont de petites pastilles alvéolées avec des petits trous, qui sont utilisées dans les biofiltres, les bassins des stations d'épuration, pour épurer concrètement nos déjections, nos eaux sanitaires. Ces petites alvéoles permettent d'agglomérer les bactéries épuratrices, donc d'augmenter le pouvoir épurateur de ces stations, d'augmenter leur efficacité. Mais il y a des défauts de conception dans certaines stations, ce qui fait que dans des cas exceptionnels, cela conduit à des pollutions massives dans les milieux. Il y a eu une grosse pollution par exemple en 2018, si ma mémoire est bonne, à cause d'une station dans le golfe de Salerne, en Italie, avec des filtres de la taille de chips en plastique. Ces filtres se sont retrouvés sur énormément de plages, de littoraux, dans les estomacs des tortues, des thons. Le pêcheur que vous avez vu, Sébastien, m'a envoyé des photos de thons qu'il avait capturés avec des biomédias dans l'estomac. Le vétérinaire que vous avez vu, le directeur du centre de la Cupulatta m'a aussi envoyé les petits filtres qui étaient secrétés par les tortues. Il y a donc des impacts. Et en plus, c'est bourré de bactéries, puisque c'est dans les bassins des stations d'épuration. Quand cela s'échoue sur la plage, que nos enfants jouent avec ce qu'ils trouvent sur la plage, qu'il y a des bactéries dessus, Escherichia coli et compagnie, et qu'ils mettent cela à la bouche, ce n'est pas terrible pour la santé.

Pour revenir sur le petit point d'actualité, nous avons fait une mobilisation à l'époque, en 2021, pour faire bouger les lignes. Cette mobilisation avait pu mettre en évidence une pollution due à la station de la Marana. Ensuite, il y a eu des installations, des correctifs d'installation qui avaient été faits par la station exploitée par la Cab, par des régies qui s'appellent Acqua Pool. Ensuite, une procédure judiciaire a été démarrée par l'Office de l'environnement de la Corse qui s'est saisi du problème, c'est leur rôle. L'instruction est aujourd'hui en cours. L'idée est que cela débouche sur un procès pour la filiale de Veolia, qui s'appelle OTV, qui est le concepteur de la station.

En comparaison, en Italie s'est ouvert il y a quelques mois un procès sur la station de Salerne qui a conduit aux pollutions. Ce sont toujours des délais très longs à cause de l'instruction. L'OFB va aussi organiser une action massive pour dresser des procès-verbaux, pour avoir des preuves, des pièces à conviction. Ces procédures sont très longues.

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Je repasse à la première question sur les biomédias. Il faut expliquer que ce dispositif est fondamental pour le bon fonctionnement des stations d'épuration, puisque comme tu l'as très bien expliqué, le fait d'augmenter la surface de ces disques fait qu'il y a quelques millions de bactéries, et donc ils sont améliorés. Le problème que nous avons, et que nous aurons encore au-delà de la conception, c'est vrai qu'il y a un défaut de conception, mais il y a un problème que nous avons partout en Méditerranée, c'est que nos réseaux de saisissement ne sont pas séparatifs. C'est-à-dire que quand il y a de gros orages, et je vais parler sous le contrôle de Patrick REBILLOUT, cher ami, il y en aura de plus en plus. Quand cela arrive dans une station d'épuration, les stations d'épuration « débordent ». Et quand ils débordent, elles relâchent. Ce n'est pas pour les excuser, je ne suis pas juge, je verrai la condamnation. Donc il y a la conception, il y a ce phénomène-là. Cela signifie que là aussi, il faut réagir en amont. Aujourd'hui, il faut qu'il y ait des réseaux séparatifs, les eaux pluviales et les eaux usées pour l'assainissement. Ça, c'est la première chose.

La deuxième question que vous évoquiez, ou la première, je vais prendre l'exemple des cotons-tiges pour se nettoyer les oreilles. Il y avait deux choses. Il y a 20 ans, une femme écolo disait qu'elle n'avait pu acheter de coton-tige en plastique et qu'elle allait les faire elle-même. On peut imaginer demain boycotter la bouteille en plastique avec le sirop. Ma chère collègue, car vous êtes professeur comme moi, vous exagérez en disant qu'il n'y a qu'en Corse que l'on voit cela. Non, je l'ai vu ailleurs. Je referme la parenthèse. Cela signifie donc que nous allons refuser : « Je veux un sirop, mais pas dans le plastique. » Nous avons ce moyen-là. Mais concernant les cotons-tiges, il a fallu attendre le législateur, et parfois la législation, les directives. L'Europe ne fait pas la loi, elle donne des directives qui sont reprises dans la loi française, puisque nous sommes en France. Aujourd'hui, nous pouvons le faire à notre niveau, refuser, mais je ne suis pas sûr que cela marche beaucoup. Mais quand il y a aujourd'hui de grosses campagnes, je vous garantis que les gens vont voir baisser les ventes, même si je ne suis pas sûr de l'efficacité. Après, il faut aller voir son élu ou ses élus en disant qu'il faut bouger. Il y a donc les deux, en général.

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

Je souhaite compléter. Sur l'exemple précis que tu as donné, c'est vrai qu'aujourd'hui, même les pailles, c'est la même chose. Quand on va dans un bar ici en Corse, ou n'importe où en France, on peut préciser « sans paille », je le fais tout le temps. Certains patrons ou serveurs ne prennent pas forcément cette demande au sérieux. Des pailles qui sont censées être interdites par décret européen, et par la loi AGECE, nous sont donc servies.

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Disons que ce sont de vieux stocks, allez...

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

Les vieux stocks sont censés être écoulés depuis très longtemps. Il y a donc déjà aujourd'hui une non-conformité par rapport à la loi. Nous avons participé à une campagne, Single-use plastic Rebellion, qui a été pilotée par Surfrider il y a deux ou trois ans. Nous allions dans différentes boutiques, entreprises, marchands pour voir s'il y avait encore des plastiques qui sont censés être interdits par la loi AGECE, qui étaient encore en cours de circulation, encore vendus. C'était le cas, la campagne était au niveau européen, et plus de 50 % de ces boutiques vendaient encore des plastiques à usage unique qui étaient censés être interdits. C'est pour cela que je nuancerais vraiment...

C'est un bon documentaire, déjà parce qu'il est magnifique, mais aussi parce qu'il amène naturellement le débat. Quelques années après avoir tourné ce film, je nuancerais ce qui est véhiculé comme un message par rapport aux colibris, aux citoyens, etc. Aujourd'hui, le citoyen a bon dos. Nous pouvons faire plein de choses à titre individuel, mais aujourd'hui, les entreprises ne jouent pas le jeu, les élus ne font parfois pas leur travail, ou cela est difficile et il y a donc des blocages. C'est là-dessus qu'il faut travailler, plutôt que de mettre l'accent sur le citoyen idéal qui va porter le poids du changement, le poids du monde. Pour cela, il a besoin de relais. À titre local, c'est ce que nous essayons de faire avec notre association. De plus en plus, nous essayons de nous adresser aux collectivités pour faire un peu d'appui, un peu de soutien, adresser des outils, ainsi qu'aux entreprises, c'est un des projets que nous avons. Quand nous faisons nos collectes, nous nous rendons compte que ce qui ressort beaucoup, ce sont effectivement ces pailles, ces plastiques jetables. Nous avons donc également le projet d'aller voir des patrons de bar sur la question des mégots, sur la question des pailles, pour les sensibiliser et faire en sorte qu'ils jouent

également le jeu. C'est très important. Il y a donc deux leviers, et aujourd'hui, on n'en parle pas assez, alors qu'ils devraient être actionnés depuis très longtemps déjà.

Patrick, citoyen

J'avais une question pour Monsieur ORSINI par rapport aux décharges sauvages. A-t-on pu évaluer si c'était vraiment bien pour la nature que les professionnels paient relativement cher pour mettre leurs déchets dans les déchetteries ? Pensez-vous que cela a un lien ?

J'avais une autre question par rapport au film dans lequel nous voyons des voitures dans le fleuve du Golo. Ma question, c'était finalement, qui est responsable qu'elles soient encore là ? Si on ne peut pas trouver celui qui l'a jetée, est-ce qu'on ne peut pas quand même aller trouver celui qui la laisse ?

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Les deux questions sont intéressantes. La première, elle est quasiment politique. Vous vous adressez, je crois, à l'élu, peut-être pas au scientifique, mais je vous donnerai les deux aspects. Les professionnels n'ont pas accès aux déchetteries où nous allons vous et moi jeter nos cartons. Ils ont accès à des zones privées, c'est donc normal que nous les fassions payer en fonction des volumes. En plus, cela dépend des types de déchets. Quand vous amenez du placoplatre, des pneumatiques, des batteries... Nous, nous n'emmenons pas cela tous les jours. Si vous regardez vos devis ou vos factures, vous verrez qu'il y a l'élimination des déchets. On ne va donc pas payer un professionnel. Nous, s'il faut rajouter 200 ou 500 euros pour éliminer 1 tonne de gravats, nous les payons. Si vous pensez que c'est parce que c'est cher, comme c'est du privé, que les gens jettent à côté, cela est arrivé. Je passe mon temps à envoyer un chef de service porter plainte à la gendarmerie, et je vous garantis qu'il y a des enquêtes aujourd'hui. Il y a des gens qui se sont fait attraper, qui sont à 70 000 euros de PV. Nous ne faisons pas assez de publicité, il faudrait le faire, il faudrait dire : « Attention à ce que vous risquez. » 70 000 euros, c'est parce que la personne a été attrapée deux fois.

Concernant la voiture, je ne sais pas qui doit l'enlever. Le fond de la rivière peut être privé, mais l'eau appartient à l'État, l'eau est patrimoine de la nation. Il y a des personnes de la DREAL, il faudra leur passer le micro. Tout à l'heure, je disais que les gros plastiques ne me font pas peur. Une voiture, ce qui me fait peur, c'est la pollution dissoute. Vous me voyez venir avec mes gros sabots, c'est la batterie, avec tout l'acide qui va passer dans la rivière. Ce n'est même pas tant la voiture qui est en train de rouiller. L'amas de rouille, nous pouvons l'enlever, c'est facile. Ce qui me fait peur, ce sont tous les fluides, le liquide moteur, la batterie et compagnie. Ça, c'est monstrueux. Rappelle-toi, je vous avais fait une conférence là-dessus. Mais qui doit l'enlever ? Moi, je ne sais pas. Donnez la parole aux services de l'État.

M. Gérard ROMITI, Ancien président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins

En tant qu'ancien élu, par rapport à la question qui a été posée sur le prix que payent les entreprises, il faut savoir que les entreprises qui évacuent les déchets répercutent le prix. Nous avons demandé à l'époque aux communes que les clients ne payent l'évacuation des déblais que sur la preuve d'un reçu, que la décharge donne bien la preuve que cela a été amené au bon endroit, et pas évacué. Parce que trop souvent, on décharge à côté. C'est donc quelque chose qui n'a pas été retenu, qui n'est pas appliqué. Je pense que cela résoudrait une grosse partie des problèmes.

Mme Dominique DE LAUZIERES, Commission particulière du débat public

Merci. Une personne de la DREAL pour compléter ?

Mme Marion BRICHET, Adjointe-chef de la MICO — Direction interrégionale de la mer Méditerranée

Nous travaillons à la Direction interrégionale de la mer Méditerranée, donc notre « terrain de jeu », c'est la mer. Nous ne travaillons pas sur les rivières, par contre, nous avons aussi des épaves qui s'échouent sur le littoral.

Dans un premier temps, l'État cherche qui est le propriétaire du bateau, donc il y a plusieurs mois de procédure, souvent, pour retrouver le propriétaire qui des fois n'existe plus, parce qu'il est tout simplement mort et que personne n'a repris le bateau derrière. Cela arrive. Ou alors, il ne souhaite pas se faire retrouver. Et après, il y a des fonds que nous essayons de développer de plus en plus, des fonds publics, pour retirer les épaves. Ce sont généralement les collectivités qui demandent de l'aide à l'État pour retirer les épaves échouées sur le littoral, qui peuvent induire des risques pour les humains. C'est une question de sécurité, mais aussi, cela induit un impact sur la biodiversité littorale.

M. Étienne BALLAN, Commission particulière du débat public

Nous pouvons garder la question pour la DREAL, la question qui a été posée pour savoir à qui incombe l'obligation d'enlever, et nous la mettrons sur Internet.

Mme Léa FERRANDI, membre de l'assemblée

En ce moment, il y a des négociations autour du Traité mondial sur la pollution plastique. Tout d'abord, je voulais quand même souligner que ce traité, et ces négociations particulièrement, personne n'en entend parler. C'est très peu médiatisé. Ma question, c'est est-ce que nous, à notre échelle déjà de citoyens, mais également en Corse, je parle à l'élu, Monsieur ORSINI, nous pouvons avoir une influence d'une manière ou d'une autre sur ce qui va se dérouler pour les négociations de ce traité ?

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Puisque vous voulez parler politique, puisque vous êtes élue, vous m'avez souvent invité à venir prêcher la bonne parole sur l'eau, pas toujours sur les déchets... Moi, je vais aller plus loin. Aujourd'hui, il y a des négociations pour l'autonomie de la Corse, pour la possibilité de légiférer. Il faut se dire qu'en Corse, il n'y aura plus un morceau de plastique qui va rentrer. Cela paraît utopique, mais quelquefois, il faut rêver. Il faut mettre la barre un peu haute pour essayer de passer même un peu sous la barre. Moi, je rêve de cela, que l'on revienne à la consigne d'avoir des bouteilles en verre. Le verre, c'est moins impactant que le plastique, c'est clair. Je ne sais pas, il faut donc poser la question à MACRON et à SIMEONI. Mais moi, en tout cas, je militerais là-dessus. Mon ami écolo, si tu veux répondre.

Christian NOVELLA, Membre de la direction collégiale d'U Levante

Je siège également au parc marin, au bureau et au Conseil économique et social, où je vois passer beaucoup de dossiers. Je me bats pour que chaque dossier ait un volet environnemental, qui est systématiquement oublié.

Au niveau du film, c'est un très bon film, un film de sensibilisation qui devrait tourner. Je ne sais pas s'il y a des réseaux pour le faire tourner. Ce que je vois quand même, c'est qu'au niveau des médias, on voit de plus en plus d'enquêtes sur la pollution, ce qui est bien. Cela dit, il faut louer tout le travail qui est fait par les petites mains, qui deviennent de plus en plus de grandes mains. Simplement, c'est un travail de citoyens. Et là-dessus, j'ai cru voir dans le film qu'il y a une vision politique, mais je me pose la question. Au regard du plan déchet de la Corse, non seulement ce qui peut être jeté en déchets de chantier n'a pas été évalué, ou tout ce qui pourrait arriver en mer. Au bord des plages, vous ne trouvez pas souvent de poubelles de tri. Ce ne serait déjà pas mal.

Au niveau des municipalités, c'est difficile pour eux, ils n'ont peut-être pas beaucoup de crédits. Au niveau même de la collectivité de Corse, c'est un problème qu'il faut traiter réglementairement. Or, il ne l'est pas, pour différentes questions.

Ensuite, vous avez peut-être oublié une chose, c'est qu'en Corse, il existe aussi encore des villages qui n'ont pas de station d'épuration, et qui rejettent dans l'eau, notamment un près d'un cantonnement de pêche. Le citoyen peut faire tout ce qu'il veut, si derrière, il n'y a pas de volonté publique... Ou alors, faire comme nous, mais sur un autre débat, attaquez en justice, mais on ne s'en sortira jamais.

Il a également été fait allusion à Scandola. Je veux bien, mais si on écoute ces lois qui n'existent pas sur les déchets, et qui existent sur la préservation de la biodiversité, si elles étaient respectées, on n'en serait pas à l'envahissement de Scandola, comme à l'envahissement des Agriates, avec tout ce que cela concerne sur la pollution et la biodiversité. Il y a quand même un débat qui est important, qui sort de ce débat de ce matin. Notre débat en Corse, c'est trouver le juste équilibre entre la préservation de la biodiversité, qui fait la richesse économique touristique de la Corse, ne l'oublions pas, et le développement débridé des activités économiques, notamment sur le littoral et en mer. Mais ça, c'est un débat que nous pourrions avoir cet après-midi. Le citoyen agit, il est stigmatisé, c'est lui qui crée des déchets, etc., mais derrière, il n'y a pas de volonté politique. Surtout que nous payons des taxes, des tas de choses comme cela, pour prendre en compte ces déchets-là.

Mme Dominique DE LAUZIERES, Commission particulière du débat public

Je ne sais pas si le réalisateur avait une vision politique dans ce film, mais en tout cas, c'est justement l'objet de ce débat, de discuter de la façon dont nous organisons les activités maritimes, comment nous partageons la mer, et comment atteindre le bon état écologique. Nous sommes pile dans la thématique du débat dans le cadre duquel nous sommes tous là aujourd'hui.

Jacques, citoyen

Une question moins de l'intérieur, mais sur l'origine de la commande de ce film, dans un objectif qui semble être orienté sur les microplastiques principalement. Quelle est cette volonté ? Est-ce qu'il y a une

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

volonté initialement de l'État de se concentrer là-dessus pour je ne sais quelle raison, éviter d'autres débats, ou voir l'efficacité, mais sur la commande initiale ? Parce que c'est très orienté microplastiques, me semble-t-il.

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

Ce film, c'est la continuité, j'en ai un peu parlé avec le réalisateur, d'un autre documentaire qu'il avait fait, qui s'appelait « Méditerranée ». Il montrait la beauté ainsi que les menaces de la Méditerranée. Et là, il voulait montrer ceux qui agissent vraiment pour défendre la Méditerranée et sa beauté, mettre un accent là-dessus.

Jacques, citoyen

C'est au sein de ce cadre, de cette organisation et de ce débat que ce film, pour ouvrir la parole, et déjà très orienté. Là, on vient de réorienter sur d'autres pollutions, sur d'autres problématiques qui sont finalement plus politiques que l'intervention de l'humain, unité qui aurait une action, et pas de grandes directives qui devraient peut-être être prises au niveau politique, à des niveaux bien supérieurs que la personne unique qu'est l'électeur.

Mme Dominique DE LAUZIERES, Commission particulière du débat public

Ce film, ce n'est pas une commande dans le cadre du débat. Par contre, c'est un film que nous avons choisi pour ouvrir le débat ici, en Corse, parce que cela nous a semblé important de montrer cet aspect.

M. Étienne BALLAN, Commission particulière du débat public

Le plastique, c'est à vous qu'il faut le demander, mais il y a quelque chose dans le film qui est très clair sur les dimensions visuelles, faisables. Nous pouvons intervenir, c'est là. Dans la discussion, nous sommes en train de partir sur quels éléments sont un moyen d'obtenir un changement de décision. Nous nous sommes finalement écartés de l'acte de nettoyer ou de ramasser pour aller vers par exemple la question du colibri. Votre cheminement est extrêmement intéressant, qui amène aujourd'hui à imaginer des canaux de décision autres que simplement celui que vous avez déjà mis en œuvre, qui est déjà très utile. Je pense que le film raconte également cela. Notre débat est en train d'évoluer, à partir du film vers autre chose.

Jacques, citoyen

Il me semble que nous sommes dans le même discours, juste après Cousteau. Nous avons deux générations de discours identique sur les mêmes problématiques, qui serait de nous dresser mieux pour faire mieux avec des pollutions immenses qui nous dépassent vraiment. Nous sommes toujours dans cette idée de sensibilisation. J'y ai un peu travaillé, de la sensibilisation vraiment rudimentaire, comme nous pourrions l'avoir dans le scolaire, qui est toujours adressée. On dirait qu'on n'a pas évolué, alors que dès que nous sommes dans les débats, nous nous rendons compte qu'on a déjà beaucoup plus d'informations en tant qu'individu. Je trouve que ce film, maintenant que je sais que ce n'était pas une commande, ça va mieux. Mais c'est très intéressant. Nous serions intéressés par plus de fond, plus d'informations.

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Ce n'est pas une commande, vu la date, aussi. Les macroplastiques, ce n'est pas uniquement de l'affichage. Nous pensons qu'une bouteille en plastique était anodine, que cela ne posait pas trop de problèmes écologiques, que nous pouvions l'enlever. Mais c'est pire que cela. Quand on a cette transformation de macro en micro, de micro en nano, c'est quelque chose de monstrueux. Quand on commence à regarder les volumes, on parle de continents entiers. C'est quelque chose de fondamental. Aujourd'hui, ce n'est pas encore focalisé. Tout à l'heure, mon « ex-ami » d'U Levante... Je plaisante, je te taquine, nous sommes toujours amis. Il parlait de ces communes qui n'ont pas de station d'épuration. Je suis le premier à le déplorer, et à déplorer également que les services de l'État, que l'OFB, ne vient pas mettre des PV. Il faut faire une nouvelle loi, donc appliquons la loi en France. La loi est bien faite, le Code de l'environnement, pour le feuilleter souvent, est bien fait. Donc, appliquons les lois. Sur ces plastiques, on peut aussi appliquer la loi.

Je change de casquette, sur la pollution organique, cela a un impact, mais on se dit que c'est rapidement dégradé. Le plastique, on est sur 100 à 500 ans pour des bouteilles en plastique. Je change également de casquette pour la loi, je vais prendre ma casquette de président de communauté de communes, nous avons voté un règlement de collecte. Dans le règlement de collecte, le dernier article, article 28, il y a les PV. Aujourd'hui, lorsque vous jetez devant chez vous un sachet en plastique, pas dans le container, c'est 130 euros. Il n'y a pas beaucoup d'élus qui ont des testicules... Ce soir, il y avait des dames, sinon, j'aurais dit « couilles ». Nous, nous l'avons fait. C'est 130 euros, ou 170 euros si vous allez jeter chez votre voisin. Là aussi, c'est assez original, on peut ouvrir et trouver votre adresse. Imaginez, vous n'avez

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

pas le droit de jeter de bouteille en plastique là où commence la mer. Il y a des lois, on peut jouer avec. Je rappelle que le plastique, c'est plus grave que la matière organique, même si lorsque la matière organique, il y a un déficit en oxygène. Je ne vais pas vous faire un cours d'hydrobiologie. Et là, il y a la truite endémique qui peut mourir. Un maire, un président de communauté de communes, ou d'une communauté d'agglomération, n'a pas le droit de rejeter dans la rivière. Il y a eu quelques procès, quelques élus condamnés. Mais le focus plastique, j'y reviens, je n'ai pas étudié les plastiques pendant 40 ans dans ma longue carrière, mais là, je commence à m'y intéresser depuis quelques années, et je vois l'évolution.

Dans le filet à plancton, dans la rivière, il y a 20 ans, nous avons de petits plastiques noirs. Là, ces petits plastiques, ils sont bleus. Vous me voyez venir avec mes gros sabots, ce sont les fameuses cordes d'agriculteurs. On en trouve partout. Dès que cela arrive dans la rivière, c'est coupé en petits morceaux d'un ou deux millimètres. C'est passé du noir au bleu, on peut voir l'évolution. Il faudrait peut-être dire aux agriculteurs, à ceux qui font les moissons, de ne pas mettre de plastique. On en revient à ce que disaient mon ami le pêcheur, Gérard, le nylon, c'est plus costaud que le coton, mais c'est le mauvais côté du modernisme. Je peux le comprendre, mais il faut se focaliser sur le plastique. C'est aussi une manière d'arriver à parler aujourd'hui de nanoplastique, y compris de nanoplastique que nous avons dans l'atmosphère. Nous retrouvons dans des eaux de source des nanoplastiques qui viennent de l'atmosphère. Il n'y a pas qu'en mer qu'il y a des continents qui flottent. Il faut en parler. Je pourrais faire un cours de chimie sur les nanoplastiques, les phtalates et compagnie, qui donnent des cancers. Il ne faut donc pas s'étonner du nombre de cancers que nous avons autour de nous.

M. Gérard ROMITI, Ancien président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins

Je voulais vous féliciter pour le film, il y a de très belles images, je suis fier aussi du pêcheur qui a quand même une vision. Souvent, il a été dit que le pêcheur était le pollueur qui perdait des filets. C'est facile. Je pense que le débat et la commande qui nous a été faite doivent dépasser les 1050 km de la Corse. Il faut voir la Corse non pas comme nous la voyons le soir, où nous ne savons pas où nous mettre, un coup à côté de Gênes, un coup à côté de Nice. Mais il faut voir la Corse jusqu'au Bosphore, toute la Méditerranée, et j'englobe la Rive-Sud de la Méditerranée. C'est une mer semi-fermée qui se renouvelle tous les 120 ans, et le thon rouge regarde avec l'œil droit. On nous a fait croire que le stock de thons rouges était méditerranéen, non, c'est le même stock dans le monde entier, il rentre par Gibraltar, et il regarde avec l'œil droit. C'est cette image que je voudrais que le débat garde... Mais je ne vais rien imposer.

Un petit exemple sur les répressions à avoir. Sur Bastia, par exemple, nous avons des sachets noirs pour les aliments et des sachets jaunes pour le tri sélectif. Sur le Vieux-Port et le marché, nous faisons quatre à cinq ramassages par jour pendant la saison avec la communauté d'agglomération, et il n'y a presque pas de sachets jaunes. Il n'y a que des sachets noirs. Nous avons aligné neuf restaurants, tout le monde veut savoir à quelle sauce va être mis le curseur de l'amende. C'est dans les mains du procureur, c'est lui qui décidera. Mais surtout, j'insiste sur cette Méditerranée, comme nous la voyons, jusqu'au Bosphore. Et le travail que vous faites, les petites mains, c'est extraordinaire, mais est-ce que dans les autres états, se sont également de petites mains ? Est-ce qu'il n'y a pas d'autres hémisphères en mer qui sont par exemple pollués ? Je ne veux même pas parler de la désalinisation qui se fait un peu partout, et les 1000 familles que nous prenons sur les côtes méditerranéennes par jour.

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

J'étais en train de confier à Madame que je me mords les doigts, parce que nous avons réalisé un petit film, qui fait 2 minutes 30, qui, justement, fait écho aux débats que nous sommes en train d'avoir en ce moment même. Ça me fait très plaisir de voir que tout le monde est déjà assez mature sur la question de la pollution plastique. Nous avons déjà dépassé le stade du gentil colibri, des gentils citoyens, qui sont opposés à l'incivisme, etc. Il y a de l'incivisme, mais aujourd'hui, quand on analyse vraiment le fond des choses, c'est loin d'être la première cause de la pollution plastique, y compris en Corse. Il y a plutôt des failles, des fuites, des problèmes aussi dans la gestion, une certaine dépendance des producteurs, mais aussi des consommateurs à certains plastiques à usage unique. Là se trouvent les principaux leviers à actionner pour lutter efficacement contre la pollution plastique. Nous avons démarré dans l'association un programme que nous avons baptisé RIPARU. En corse, c'est un terme qui veut dire à la fois « le rempart », et à la fois « le remède ». Donc c'est à la fois lutter contre la pollution plastique qui est présente, mais aussi faire de la prévention, bâtir un rempart contre la pollution que nous sommes en train de générer. Ce programme, nous avons choisi de l'inscrire sur le territoire du parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate. Nous avons rendez-vous lundi au Conseil de gestion du parc pour le présenter, j'espère qu'on y trouvera Monsieur ROMITI. Ce programme vise justement à coupler tous les volets de prévention, donc à la fois avec un volet scientifique, un volet de sensibilisation, mais surtout un volet

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

d'appui aux collectivités et aux acteurs, aux entreprises, pour lutter efficacement contre la pollution plastique.

Cela a été un peu la trajectoire de notre association, puisque comme le soulignait quelqu'un dans la salle, nous avons effectivement commencé par faire des actions très consensuelles, de la dépollution, du nettoyage de plage, à une époque où ce n'était pas encore si courant que ça. Nous avons commencé par cela, et nous nous sommes rendus compte que finalement, nous étions en train de nettoyer, nous supprimions presque les pièces à conviction, les preuves de la pollution pour des personnes, des entreprises, qui profitent de cette pollution, puisqu'elles génèrent cette pollution. Elles la vendent, elles gagnent de l'argent avec. Donc nous, nous sommes les petites mains qui nettoient à la place des auteurs de cette pollution. Nous avons donc tiré le fil comme cela, et nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des actions beaucoup plus puissantes qui nécessitaient un portage institutionnel. Il se trouve que la collectivité de Corse a l'ambition de se doter d'un plan d'action sur la pollution plastique, et nous, nous avons beaucoup de mal à travailler avec la collectivité de Corse pour faire part de notre expertise là-dessus. Je relance régulièrement. Nous avons réussi à avoir accès à un brouillon, nous avons fait des corrections, nous ne savons même pas si cela a été pris en compte ou non. C'est très opaque. Il y a une ambition affichée dans les faits. En tant qu'association, nous nous demandons si c'est de la représentation, de la communication, ou s'il y a vraiment une intention de faire bouger les choses et d'agir puissamment, efficacement contre la pollution plastique, d'avoir un leadership important de la Corse sur ces questions, comme ce qui est proposé. Mais pour cela, il faut se donner les moyens de son ambition. Petit coup de gueule...

M. Étienne BALLAN, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup.

Marie-Joëlle, citoyenne

Bonjour, merci. J'ai une petite question sur le devenir de ces déchets plastiques qui sont ramassés, ou qui sont triés. Je vois beaucoup de personnes qui déclarent qu'elles ne font pas le tri, et j'ai personnellement assisté à une collecte où les poubelles noires et les poubelles jaunes allaient exactement au même endroit, dans le même camion.

M. Étienne BALLAN, Commission particulière du débat public

Le représentant de la Cab est parti, il ne pourra donc pas répondre.

Maxime ROZIER, étudiant M1 GILVhA — Université de Corte

J'aimerais rebondir sur les propos de Monsieur ORSINI. Au niveau du débat-mobile que nous avons eu à l'Île-Rousse, parce que les M1 ont participé à ce débat-mobile de l'Île-Rousse, l'une des premières choses qui a été ressenties par les personnes que j'ai interrogées a été le fait que les lois sont présentes, qu'il ne faut pas forcément créer plus de lois, mais qu'il faut juste les faire appliquer, et augmenter les pénalités pour permettre aux gens de les respecter, au lieu de chercher à créer de nouvelles restrictions, de nouvelles lois ou autres.

J'avais une question par rapport à ce qu'on a vu dans le film, les ramassages de déchets dans la mer. Nous avons vu qu'il y avait donc beaucoup de déchets, qu'ils étaient là depuis longtemps. Est-ce que certains matériaux sont là depuis tellement longtemps qu'on peut ne pas les enlever ? Je prends l'exemple du pneu qui avait par exemple une pieuvre à l'intérieur, et qui s'en servait d'habitat, ou alors ce qui peut servir de support pour des algues, des coraux, etc. Est-ce qu'on peut se dire qu'on ne va pas enlever ce matériau, même si c'est un polluant, parce qu'il est source d'une certaine biodiversité ?

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Sur le côté législation, on est tous d'accord, le Code de l'environnement est bien fait, il suffit de l'appliquer. Je voudrais revenir sur la question de Madame. Si vous l'avez vu, c'est que c'est vrai. Vous n'avez pas fumé de l'herbe... C'est aussi l'écu qui va répondre. Cela arrive, mais heureusement, ce n'est pas fréquent. Quand on a dans un container, qui ne doit recevoir que du plastique, un sac-poubelle d'ordures ménagères, c'est ce qu'on appelle un container déclassé. S'il est déclassé, ils passent tout dans le noir, mais heureusement, cela n'arrive pas tout le temps. Nous, à la communauté de communes du centre corse, nous ne sommes pas un grand EPCI, une petite communauté de communes de 12 000 habitants, Corte étant la grosse ville universitaire, ainsi que neuf autres communes. Nous avons quand même 200 000 euros tous les ans, parce que nous faisons ce tri. Et imaginez, nous ne sommes pas les meilleurs, loin de là. Les meilleurs, ils sont en Balagne.

Donc aujourd'hui, si vraiment tout ce que nous faisons dans la collecte sélective, le tri sélectif, si tout était remis au même endroit, nous n'aurions pas toutes ces aides. C'est la première chose. La plupart des plastiques partent sur le continent, il n'y a pas d'usine de traitement en Corse. Demain, nous

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

pourrions nous lancer, mais les industriels diront qu'il n'y a pas assez de matière pour faire une usine. Ce genre d'argument, je ne les aime pas. Mais cela ne va pas tout en enfouissement, puisque nous avons des aides.

M. Étienne BALLAN, Commission particulière du débat public

Sur la dernière question qui a été posée, y a-t-il un critère pour déterminer si un plastique ou un déchet, un macro-déchet, doit rester ou s'il faut l'enlever ?

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

C'est une remarque pertinente, car nous nous apercevons que dans ces déchets, par exemple j'ai vu des images sous-marines avec des poteaux électriques à 100 mètres de fond. Ce sont devenu non seulement des récifs artificiels, mais aussi des défenses contre le chalutage. Est-ce à dire qu'aujourd'hui, on va lancer des opérations ? Il y a des bateaux qui sont coulés pour faire des récifs artificiels, une fois qu'on a enlevé tous les fluides, pourquoi pas. Mais je crois que cela, c'est un faux argument. Si on laisse croire aux gens qu'ils peuvent balancer des pneus et qu'ils auront des pieuvres... Je ne rentre pas dans ce jeu-là, même si c'est vrai écologiquement.

Julien, citoyen

Une petite précision sur les pneus. Des études ont été faites, et les animaux, les pieuvres notamment, qui vivent dans les pneus se retrouvent avec des taux de métaux lourds et de polluants très importants. Les pneus, ce n'est pas une bonne idée.

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

D'ailleurs, il y a eu des projets avec un millier de pneus. Ils ont été enlevés.

Julien, citoyen

Tout ce qui vient de la filière pétrole, au départ, c'est pourri. En revanche, il y a des débats sur les épaves. Le métal, a priori, ne pose pas de problème, à partir du moment où l'épave est complètement dépolluée.

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Deux mots sur les pneumatiques. Vous avez raison, c'est une catastrophe. Je le dis souvent à mes étudiants, quand on a un petit ruisseau qui reçoit l'eau qui coule sur une route, c'est là qu'on trouve le plus de microplastiques qui viennent des pneus. Dans ces sources de microplastiques, il y a les pneus qui se dégradent, bien sûr, je ne parle pas du gros pneu. Le gros pneu ne me fait pas peur, moi, j'ai peur du petit, je n'ai pas peur du gros. Par contre, après, il y a aussi les textiles. Nous oublions que les textiles synthétiques apportent des microplastiques.

Christian NOVELLA, Membre de la direction collégiale d'U Levante

Une précision sur la pollution plastique. Il y a trois ou quatre ans, nous avons reçu Isabelle AUTISSIER de WWF. Elle s'était engagée, avec la collectivité de Corse, à mettre justement un dispositif, une convention pour lutter contre la pollution plastique. Si la pollution plastique revient au sein des dossiers de la collectivité de Corse, vous nous alertez. Nous y sommes représentés, nous pourrions faire passer, au moins dans les avis du Conseil économique et social, qui est l'émanation de la société civile, ces préoccupations.

Au niveau des pneus, sur le continent, il y a des entreprises qui dépolluent les pneus, des entreprises de BTP, et qui s'en servent pour combler les grands creux, et ensuite mettre du béton dessus. Il y a des dispositifs, simplement, ils ne sont pas utilisés ni mis en œuvre. Pour une entreprise, c'est une valorisation. Il y a les fameux RSE dans les entreprises, qui veulent tout et rien dire. La préoccupation environnementale dans les entreprises, donc ça, ça peut rentrer à l'intérieur des entreprises. Cela dépasse les débats que nous avons aujourd'hui.

Un autre thème que nous pourrions aborder, mais qui dépasse le cadre du film de ce matin, c'est l'adaptation des lois, de tout ce que décrète le préfet maritime de Méditerranée, par rapport à la Corse. Il peut y avoir la fameuse spécificité corse, et on l'utilise comme on veut. Mais parfois, il y a ce qui peut s'adapter en Corse et réglementairement. Ce n'est pas la même chose que sur les calanques, parce que c'est un bel exemple de protection, sur la Méditerranée, à Cannes ou ailleurs.

M. Étienne BALLAN, Commission particulière du débat public

Sur la question de la gouvernance, puisque notre discussion a beaucoup porté sur ces sujets, le rôle des citoyens, le rôle des élus, et l'incivisme. Nous serions intéressés, pour cet après-midi, pour projeter votre film, si vous en êtes d'accord.

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

Avec grand plaisir.

M. Étienne BALLAN, Commission particulière du débat public

Nous trouverons un moment. Et puis, après les propos de Monsieur ROMITI, vous faire aussi une proposition. De notre côté, nous avons bien compris que la Corse, notamment, était un endroit où se jouaient des questions internationales, de toute la Méditerranée jusqu'au Bosphore. Pour nous, dans le débat public, c'est un vrai enjeu. Comme nous avons une deuxième escale en Corse importante à Ajaccio, dans le bassin de vie d'Ajaccio, et probablement à Bonifacio, ce sera du 20 au 23 février prochain, cela permettra probablement de donner cette ampleur-là, et si vous en êtes d'accord, de reprendre cette question à l'échelle macro de l'ensemble du bassin. Nous inviterons les Italiens, bien entendu, et nous parlerons aussi de la loi italienne, Salva Mare, qui est peut-être aussi intéressante pour leur demander comment cela fonctionne, ainsi que peut-être sur d'autres sujets. C'est une façon de répondre à cette demande d'internationaliser le sujet. Nous parlerons aussi des négociations sur le plastique, peut-être.

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Il faudra peut-être aussi revenir sur ce qui a été il y a une quinzaine d'années, l'Union pour la Méditerranée, où il y avait la problématique des déchets. Il faut peut-être remettre sur la table cette problématique, pas cette union qui est quelque chose de politique. Au départ, je trouvais que c'était une bonne chose. L'université avait également planché sur comment nous voyons la chose, mais comme le disait Gérard ROMITI, les plastiques qui viennent d'Afrique du Nord, ou les plastiques qui viennent d'Italie, parce que sur les plages, lorsqu'on a une étiquette écrite en italien... Mais nous sommes au milieu de la Méditerranée. On peut être un phare, mais aussi un dépotoir. Même si je préfère le phare...

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

À titre personnel, c'est excellent si on arrive à avoir des partenaires italiens présents à cette journée, pour la simple et bonne raison, je vais être un peu brutal, mais demain, imaginons que l'on soit exemplaires au niveau de la Corse sur la gestion des déchets, il faut imaginer, cela ne changera pas, malheureusement, la situation de notre littoral. Comme expliqué en introduction, nous recevons plus ce que nous émettons.

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

On aura été un gros colibri !

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

Exactement. La Corse est la zone, avec la mer Égée, la zone où nous subissons le plus la pollution plastique de toute la Méditerranée. Si nous, nous ne sommes pas exemplaires en tant que victime, quelle légitimité avons-nous à demander à nos voisins italiens, à nos voisins grecs, etc., à faire des actions pour lesquelles ne nous sommes même pas en capacité de tirer les bonnes manettes ? C'est ça, la logique. Ce n'est pas de dire : « C'est de votre faute, c'est à vous d'agir », mais plutôt : « Regardez, on vous montre ce qu'il faut faire, on prend le problème au sérieux, cela nous concerne, à votre tour, à vous de jouer. » Il faut dialoguer, gérer cela au niveau méditerranéen. La Méditerranée ne connaît pas de frontières.

M. Étienne BALLAN, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup.

Mme Dominique DE LAUZIERES, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait une dernière question ?

M. Arthur, citoyen

Très rapidement, parce que vous l'avez évoqué, nous entendons parler de la gestion des déchets, de la récupération des déchets, qu'il faut que les citoyens payent pour récupérer les déchets, que les citoyens payent pour les envoyer sur le continent, que les citoyens soient verbalisés quand ils mettent leurs bouteilles à côté. Mais j'aimerais bien aussi que l'on aille verbaliser les entreprises, et qu'on aille voir à la source.

Votre film est une évidence, comment combattre une évidence ? Quelle législation faut-il mettre derrière une évidence ? Jusqu'à quand devons-nous nous battre ? Comme le disait Monsieur, nous sommes à l'après-Cousteau, nous en sommes là, nous discutons. Que fait-on des déchets ? Où les mettre, qui les prend, qui les fabrique ? J'ai l'impression de tourner en rond, alors qu'il faudrait attaquer de front les

industriels. Après, nous n'aurons plus besoin de mettre notre bouteille à côté de la poubelle, parce qu'il n'y aura plus de bouteilles en plastique. Il y aura peut-être des bouteilles en carton... Cela me paraît être une évidence.

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Ce n'est pas une question, mais je suis d'accord avec vous.

Mathilde, citoyenne

Je voulais simplement savoir si vous intervenez dans les écoles pour toucher les plus jeunes avec le film, ou pour en discuter.

M. Pierre-Angé GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

Nous avons développé un programme spécifique pour les écoles. Nous ne faisons pas simplement une intervention, mais nous engageons les classes sur des programmes avec des actions concrètes. Nous leur faisons faire eux-mêmes le bilan, un « diagnostic » d'une thématique en lien avec la pollution plastique, et ensuite, ils réalisent en classe des actions concrètes avec la commune, avec les entreprises de la commune, pour lutter contre la pollution plastique. Ils se rendent compte qu'on a beau leur dire toute la journée : « Tu as 8 ans, tu dois écouter, tu es sur ton banc d'écolier », on leur montre que même en tant qu'individu, en tant qu'enfant, et en tant que classe, ils arrivent à mettre en place des projets qui vont beaucoup plus loin que ce que font parfois les élus de leur commune. C'est déjà une bonne démonstration. C'est important d'avoir cette perspective mentale aussi, de se dire que nous pouvons faire les choses. Même si on a 8 ans, le fait qu'on ait pu bénéficier d'un programme pédagogique avec une association spécialisée, cela permet de faire des choses beaucoup plus que certains adultes.

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

C'est très bien, ce que tu fais. Tu le sais, je vous donne parfois un coup de main. C'est bien de s'adresser aux citoyens de demain, moi qui suis grand-père, je commence à le faire. Il faut s'adresser aux citoyens d'aujourd'hui, les adultes, mais surtout, il faut faire des formations pour les élus. Parfois, par ignorance, il y a des élus qui traînent, et on tourne en rond. Vous avez raison. On tourne en rond, mais cherchons-en les raisons. Il y a peut-être même un problème d'information, surtout auprès des élus.

M. Pierre-Angé GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

Les médias, aussi.

Mme Marion BRICHET, Adjointe-chef de la MICO — Direction interrégionale de la mer Méditerranée

Juste pour compléter par rapport à la sensibilisation dans les écoles. Finalement, nous essayons aussi d'avoir deux approches. Une première approche d'éduquer, de sensibiliser les enseignants aux enjeux sur la mer et le littoral. Au cours de leur formation, ils n'ont pas. Finalement, c'est à eux d'aller chercher les informations. Avec le rectorat de Corse, nous avons organisé des formations sur différentes communes en Corse. Nous avons été à Bastia, à STARESO, à Calvi, à Ajaccio. Lundi, nous étions à Porto-Vecchio. L'idée était de sensibiliser et d'éduquer les enseignants aux grands enjeux mairies littorales en termes de biodiversité marine, mais aussi en termes de pression, et surtout de leur montrer tous les outils et programmes qui existent, qu'ils peuvent ensuite utiliser dans leur classe avec les enfants. C'est une première approche.

Une deuxième approche aussi, c'est la démarche aire marine éducative, qui complète un peu nos propos. L'idée est que les élèves prennent un petit bout du littoral et s'inventent gestionnaires d'aire marine protégée, où ils vont faire des propositions d'actions concrètes auprès de la collectivité de leur école pour faire bouger les choses à leur échelle, avec leurs propres idées qui sont souvent très innovantes.

Jacques, citoyen

Le problème de vieillir, c'est de voir, d'avoir une vision déjà de tout ce qu'il s'est passé. Et quand j'entends que les enseignants en sont encore là, et qu'il faut encore que vous les formiez, je faisais cela il y a plus de 25 ans, avec les parents des enfants que vous formez. J'ai eu ces parents. C'est difficile à entendre. Nous montions les projets pédagogiques en nous appuyant sur les programmes de l'Éducation nationale, ils intégraient déjà de la découverte, de la sensibilisation environnement. Si nous avons encore à former les élus... Je ne sais pas ce qu'il se passe, quelles réticences nous avons, humains, à protéger.

M. Pierre-Angé GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

Au niveau des éducateurs, la démarche a un petit peu changé. On n'est plus simplement dans le faire connaître, mais vraiment sur l'engagement, sur des projets concrets. Les aires marines éducatives, nous en animons aussi deux. S'il y a des enseignants dans la salle qui sont proches du littoral, n'hésitez pas

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

à vous signaler. Je sais qu'Eau Marine en anime également. C'est une visée pédagogique un peu différente. C'est de la pédagogie de projet. On n'est plus juste sur du faire connaître pour faire aimer, on aime ce qu'on connaît et on protège ce qu'on aime, ça, c'est un peu old school. C'était déjà super, mais aujourd'hui, il y a des enjeux un peu urgents qui nécessitent d'outiller la jeunesse, d'outiller les enfants parce qu'ils entendent parler de choses très angoissantes à longueur de journée. Comme des éponges, ils intègrent tout cela. Si on leur dit : « Reste bien assis sur ta chaise pendant que je te raconte tout ça », cela fait plutôt une génération de gens angoissés. L'idée est donc de combattre cela avec tous les outils, pour qu'ils puissent être à la hauteur du monde que nous leur laissons.

M. Étienne BALLAN, Commission particulière du débat public

Dernière question.

Mme Laura IBORRA, Océanologue

J'ai deux petites remarques, la première sur la gestion des déchets. J'habite à Lumio, en Balagne. Je constate que cette légende selon laquelle les bacs jaunes finissent dans le même camion que les poubelles noires existe encore. Cela devait être vrai à une époque, beaucoup de personnes disent l'avoir vu. J'ai des amis qui travaillent à la communauté de communes de Balagne, et qui me disent que cela arrive effectivement quand le bac jaune est très mal trié. Effectivement, tout termine avec les autres déchets ordures ménagères, mais c'est loin d'être le cas. C'est très bien fait maintenant. Il y a vraiment besoin que les gens soient au courant, des visites sont organisées régulièrement dans les centrales de tri de déchets, parce que les choses ont quand même bien évolué.

La deuxième remarque concerne la sensibilisation dans les écoles. Il y a la stratégie nationale de la biodiversité qui vient de sortir. C'est bien stipulé dedans que la sensibilisation doit avoir lieu aussi au niveau des hauts-fonctionnaires de l'État, et je pense que c'est quelque chose sur laquelle on a beaucoup concentré d'efforts, la sensibilisation dans les écoles. Effectivement, ce sont peut-être les futurs hauts-fonctionnaires, mais il faut aussi agir sur les adultes dans nos institutions. Il y a beaucoup de travail à faire là-dessus.

Mon troisième point, qui est peut-être plus une question qu'une remarque, pensez-vous qu'en Corse, nous prenons suffisamment en compte les adaptations qui vont être nécessaires pour le changement climatique ? Cela passe par beaucoup de choses, l'artificialisation des côtes, les banquettes de Posidonies, ce genre de choses. Merci.

M. Patrick REBILLOUT, météorologue Météo France

Je ne peux pas répondre sur le fait de savoir si en Corse, nous prenons assez en compte les effets du changement climatique. De mon point de vue, non. Le changement climatique va exacerber tous les problèmes évoqués, notamment sur le recul du trait de côte. Antoine ORSINI a également évoqué l'intérieur des terres, effectivement, il y aura de plus en plus de crues. Je ne peux pas répondre de savoir si cela est assez pris en compte. À mon sens, non, de la même manière que la problématique des plastiques n'est pas assez prise en compte.

Puisque j'ai le micro, je fais très vite, mais j'ai beaucoup aimé ce film. Il présentait surtout ce qu'il manque, il me semble, à tout le monde, les visions d'une éthique. Nous sommes en train d'abîmer la terre. Et ça, heureusement que nous continuons à avoir des actions dans les écoles pour dire aux enfants : « Faites attention à ce que vous avez, regardez ce qui se dégrade. » Après, il y a aussi des ordres de grandeur qui sont peut-être à évoquer. Sur le tri des plastiques, sur le recyclage des plastiques, est-ce qu'on a le taux ? C'est bien de trier, etc., mais un plastique, pour être réutilisé, et vous avez une belle polaire, je suppose qu'elle a été faite avec du plastique, mais il y en a beaucoup qui, de toute façon, ne pourront pas être recyclés. On en revient à ce que disait Antoine au début, il ne faut plus produire de plastique. Comme toute notre civilisation est faite sur l'utilisation du pétrole pour faire des vêtements, pour faire des bouteilles, etc., le problème est surtout là. Tant qu'à la production, il y aura toujours autant de plastique, on pourra ramasser sur les plages, inventer du tri, etc., ce sera forcément insuffisant par rapport à l'enjeu.

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Je réponds à la deuxième question, au bénéfice du grand âge de mon ami, Patrick REBILLOUT qui est plus jeune que moi. Ta question, c'est donc sur le taux de recyclage. Je ne suis pas sûr qu'on arrive à 30 % en Corse. Donc quand on a dit cela, nous avons tout dit. Nous sommes loin des 80 ou des 100 %.

Pour revenir sur ce que disait la demoiselle, et Patrick, tu vas m'aider, depuis quelques années, avec les périodes caniculaires qui sont plus fréquentes, qui durent plus longtemps avec des pics de températures qui vont être de plus en plus importantes, nous allons avoir une dégradation de la matière organique dans nos poubelles qui va apporter des maladies nouvelles. Il y a 15 ou 20 ans, quand je parlais de la dengue, on m'a pris pour un dingue. Aujourd'hui, je parle de maladies que je côtoie en Asie, en Afrique.

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

Quand je forme nos employés, et je change encore de casquette à cause de ma schizophrénie, je leur dis : « Attention, mettez des gants, parce qu'un jour, vous allez vous choper une maladie. » Avec le changement climatique, les ordures ménagères, il faudra les gérer autrement.

M. Pierre-Ange GIUDICELLI, Co-fondateur de l'association Mare Vivu

Je rebondis sur la polaire. C'est tout bête, mais c'est symptomatique. J'ai un ami qui me considère un peu comme un écolo, donc il m'a offert pour Noël une polaire à partir de bouteilles de plastique recyclées. Mais c'est symptomatique, parce que du coup, les gens se disent que c'est dans le panel de solutions. Sauf qu'effectivement, tout ce qui est fait en fibre synthétique, lors des cycles de lavage, cela envoie des microplastiques en permanence. Cette anecdote est intéressante, parce qu'elle permet d'aborder le fait qu'aujourd'hui, énormément de messages sont censés rassurer la population sur le fait qu'il y a du recyclage, des personnes qui nettoient les plages, qu'il est possible de fabriquer de nouveaux objets qui sont à la mode et rentables. En réalité, rien de tout cela ne contribue à améliorer le problème de la pollution plastique. C'est juste du business pour vendre des polaires à Noël. Il faut vraiment distinguer, lutter contre un enjeu environnemental, au même titre que nous luttons contre le changement climatique ou l'érosion de la biodiversité, et faire du business avec les déchets, avec une problématique environnementale. Il faudrait peut-être plus de communications critiques sur ces sujets-là.

Mme Dominique DE LAUZIERES, Commission particulière du débat public

Je vous propose de continuer cette conversation cet après-midi, puisqu'à partir de 14h, nous aurons une série d'ateliers thématiques sur un certain nombre de sujets, dont le changement climatique. À partir de 14h, nous aurons la présentation par les élèves des fresques qu'ils ont mises en œuvre pendant deux mois, qui sont juste magnifiques. Ils vont eux-mêmes vous présenter ces fresques. Et à partir de 15h, les ateliers thématiques commenceront à la Rotonde. On vous attend donc à partir de 14h, et d'ici là, une petite collation vous attend à la sortie. Nous vous remercions beaucoup.

Mme Marion BRICHET, Adjointe-chef de la MICO — Direction interrégionale de la mer Méditerranée

Merci beaucoup.

M. Antoine ORSINI, hydrobiologiste et Maître de conférences — Université de Corse

Bravo aux organisateurs.

Applaudissements